

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 24 12 2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Subdivision déconcentrée des Iles sous le vent – Secteur de Bora Bora					
2	LIBELLE DU POSTE : Responsable de travaux infrastructures – Chef de cellule adjoint					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 8093			
	PROGRAMME : 962 02		PROGRAMME R.H : 974 01			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Bora Bora – Archipel des Iles sous le vent					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le responsable des travaux infrastructures supervise, surveille et coordonne les travaux sur les infrastructures routières au sein du secteur de Bora Bora de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent de la direction de l'équipement. En sa qualité de chef de cellule adjoint, il assiste le chef de cellule dans la gestion technique du secteur de Bora Bora.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 8			1	6	1 AN5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de cellule « secteur Bora Bora »					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement de protection individuelle (EPI) ; - Matériels et outillages spécifiques aux travaux de construction et d'aménagement ; - Poste informatique et accessoires de bureautique ; - Un téléphone ; - Un véhicule de service.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Mobilisation possible hors des horaires de travail habituel et le week-end ; - Etre titulaire des permis de conduire véhicule légers (VL).					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Répartir les tâches et planifier le travail des équipes d'intervention ; - Vérifier le bon état des routes et des infrastructures ; - Détecter les dysfonctionnements sur un ouvrage ; - Surveiller la qualité et la sécurité des chantiers ; - Contrôler et suivre l'exécution des travaux dans le respect du cahier des charges (technique, administratif, financier) ; - Effectuer des tâches de secrétariat et d'accueil téléphonique et physique ; - Instruire les dossiers de demande d'occupation du domaine public ; - Rédiger des documents administratifs (compte-rendu, procès verbal, correspondances diverses ...) ; - Gérer le personnel et encadrer les activités du secteur de Bora Bora.					
14	ACTIVITES ANNEXES : Missions de la Direction des transports terrestres - Effectuer les visites technique des véhicules ; - Instruire les dossiers de transfert de véhicules, de permis de conduire.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Travaux publics

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaître les travaux publics		X	
	- Maîtriser l'utilisation des outils de bureautique : Word, Excel		X	
	- Avoir des capacités rédactionnelles, un esprit de synthèse et d'analyse		X	
	- Faire preuve de rigueur et savoir respecter les délais		X	
	- Avoir de la rigueur dans l'organisation du travail et savoir manager le personnel		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Travaux publics
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Pour le directeur de l'équipement,
le chef de la subdivision des ISLV

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :